

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Un lycéen périt noyé dans l'Ogooué

Guy MADJOUA SANGOUE-TABA  
Franceville/Gabon

UN jeune compatriote, Amir Fred Yoann Mouketou Mapangou, âgé d'une vingtaine d'années et élève en classe de seconde au lycée privé Lewai de Franceville, a péri noyé, le week-end écoulé, dans l'Ogooué, près des chutes Masuku, à la périphérie sud du chef-lieu de la province du Haut-Ogooué. Les premières constatations font état de ce que la victime était allée faire une partie de pêche, samedi dernier, au bord du fleuve Ogooué, en compagnie d'une dizaine d'autres jeunes du quartier Djakana-Tsouka. Sauf qu'après quelque temps de pêche infructueuse, les jeunes pêcheurs se rendent à l'évidence : l'endroit choisi n'est pas approprié pour une bonne prise de poisson. Aussi décident-ils d'aller tenter leur chance au large du fleuve. Pour ce faire, cinq d'entre eux, dont Amir Fred Yoann Mouketou Mapangou, prennent place sur un tronc d'arbre

qui flotte par là. Mais c'est une mauvaise idée, puisque l'embarcation de fortune est, quelques instants plus tard, prise dans un tourbillon, avant de se retourner sur elle-même. Deux des garçons s'agrippent solidement au tronc d'arbre. Tandis que les trois autres sont projetés un peu plus loin dans l'eau : deux réussissent à regagner la rive à la nage. Moins chanceux, Mouketou Mapangou est englouti par les eaux puissantes de l'Ogooué.

Malgré les efforts fournis par deux volontaires, arrivés sur la scène de l'accident après que l'alerte a été donnée, pour essayer de retrouver la victime et la sauver, le jeune homme n'a pu être secouru.

Malgré les efforts fournis par deux volontaires, arrivés sur la scène de l'accident après que l'alerte a été donnée, pour essayer de retrouver la victime et la sauver, le jeune homme n'a pu être secouru.

Alertée samedi en début d'après-midi, la brigade nautique de gendarmerie de Franceville a aussitôt entrepris des recherches. Malheureusement, ce n'est que lundi que le corps sans vie du jeune homme sera retrouvé, non loin du lieu de la tragédie. Une zone dangereuse, avec

des courants d'eau et du sable mouvant, de triste réputation, puisque plusieurs personnes y ont déjà péri noyées. Le corps flottait par la tête, a déclaré un témoin. Après son repêchage, il a été déposé dans une barque motorisée, avant d'être ramené sur la rive.

" Exposé sur la rive, le corps saignait des yeux, de la bouche, des oreilles et du nez. Signe qui témoigne d'une noyade à plus de neuf mètres de profondeur ", a expliqué l'adjudant-chef major Gabriel Mitsoumbi, commandant de la brigade nautique de France-

ville.

Pour mieux déterminer les circonstances du drame, le procureur de la République près le tribunal de Franceville, également présent sur le lieu de la macabre découverte, a sollicité l'expertise d'un médecin légiste. Celui-ci a conclu à une noyade accidentelle.



Photo: DR

Amir Fred Yohan Mouketou Mapangou de son vivant.



REPUBLIC GABONAISE  
MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, CHARGE DU DIALOGUE SOCIAL



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT  
DIRECTION GENERALE DE L'AFRIQUE CENTRALE

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

**PROJET RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES ET L'AMELIORATION DE LA PROTECTION SOCIALE (RCEJPS)**

DATE DE PUBLICATION : 24 AVRIL 2020  
 ACTIVITE : ETUDE SUR LA DEMATERIALISATION DES PAIEMENTS DES ASSURES (TRAVAILLEURS INDEPENDANTS ET DES ASSURES VOLONTAIRES)  
 SECTEUR : SOCIAL  
 SOURCE DE FINANCEMENT : BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT  
 PRET N° : 2000200000651  
 N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : P-GA-IAE-002  
 IAS N° : AMI-08/RCEJPS-20

Le Gouvernement Gabonais a reçu de la Banque Africaine de Développement un prêt en vue du financement du Projet de **RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES ET L'AMELIORATION DE LA PROTECTION SOCIALE (RCEJPS)**, et se propose d'utiliser une partie de fonds accordés au titre de ce prêt pour financer le contrat de services de consultants relatif à *l'étude sur la dématérialisation des paiements des assurés du Fonds 4 dédié aux travailleurs indépendants et assurés volontaires*.

Les services prévus au titre de ce contrat :

- Favoriser la mise en place d'un écosystème dématérialisé pour l'assurance maladie et plus généralement pour la protection sociale ;
- Concevoir et déployer une plateforme de paiement électronique des cotisations via mobile pour les assurés du Fonds n° 4 ;
- Nouer des partenariats avec les « éditeurs » de solution de paiement électronique ;
- Renforcer le système d'information de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) avec une brique dédiée aux paiements électroniques, utilisée dans un premier temps pour les paiements entrants via mobile mais ouverte à des évolutions futures pour d'autres types de paiements électroniques.

La durée de l'étude sera de quatre (4) mois, celle-ci devrait comporter les phases qui suivent :

- La conception d'une plateforme sécurisée de paiements des cotisations via mobile, évolutive vers d'autres modes de paiements électroniques ;
- Le déploiement, le test et la mise en œuvre de la plateforme dans sa composante de paiements via mobile.

La Cellule d'Exécution du Projet RCEJPS invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire, **en trois exemplaires**, les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la Politique d'acquisition d'Octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures d'ouverture de bureaux (8h-16h) et à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Direction Générale de la Formation Professionnelle  
Cellule d'Exécution du Projet RCEJPS  
B.P 39 19 Libreville, Gabon  
Tel : (00 241) 011 72 53 39 - 077 41 58 15  
Courriel : cep.rcejps@gmail.com  
224 Rue Jean Baptiste NDENDE, 3ème étage de l'immeuble La Parisienne.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **14 mai 2020 à 9 h 00 GMT** et porter expressément la mention « **AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA DEMATERIALISATION DES PAIEMENTS DES ASSURES DU FONDS 4 DEDIE AUX TRAVAILLEURS INDEPENDANTS ET ASSURES VOLONTAIRES** ».

À l'attention : M. François BOUKANGOU, Chef de Projet.  
B.P 39 19 Libreville, Gabon  
Tel : (00 241) 011 72 53 39

Le Chef de Projet



FRANÇOIS BOUKANGOU